

CUAE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022-2023



Rédaction octobre 2023

Conférence Universitaire des Associations d'Étudiant.e.x.s
102 bd Carl-Vogt
1205 Genève

www.cuae.ch

www.facebook.com/CUAE.GE

cuae@unige.ch

Instagram : cuae_unige

Table des matières

Agenda-guide	4
Conférences	4
Conférence “Transphobie et répression : retour sur une polémique réactionnaire”	4
Conférence de commémoration des 90 ans de la fusillade du 9 novembre 1932	4
Conférence “Racisme et capitalisme, les deux faces d’une même pièce ?”	5
Conférence “Liberté de manifester, Genève à l’épreuve du droit international”	5
Conférence « Mal payé-es et sans droits : les luttes syndicales dans les emplois précaires »	5
Conférence “La Nakba, de mai 1948 à ce jour : 75 ans d’une catastrophe en Palestine »	5
Projection de film	5
No Apologies	5
Ni les femmes, ni la terre	6
CGDM	6
Regard Critique	6
Séance permis B	7
Groupes de travail (GT)	7
GT Ateliers de français.....	7
GT genre.....	7
GT Mobi	8
Antiracisme	8
Cafétéria	8
Repas à 5 CHF	8
Accessibilité.....	8
Internalisation	9
Réseaux associatifs	9
Nouvelles associations membres.....	9
Assemblées des Délégué·e·s	9
Réseau romand	10
Réseau national.....	10
Fédération des étudiant·e·s Neuchâteloises	10
Logement	10

Élection du rectorat	11
14 juin	11
Faitières facultaires	11
Associations-Rectorat	12
Welcome Days et rentrée	12
Extrême-droite.....	12
Organes de la CUAE	13
Comité	13
Secrétariat	13
Médias, réseaux sociaux et sites web	13
Annexes	15
Cahiers des revendications universitaire du 14 juin	15

Agenda-guide

Cette année, nos agendas-guides ont connu un vif succès et plusieurs milliers d'exemplaires ont été écoulés. L'animal de cette année était la méduse, et le graphisme a été assuré par la graphiste *PIRE BIEN*. Le contenu de l'agenda reste sensiblement le même par rapport aux années précédentes. On y trouve des informations pratiques en ce qui concerne l'administratif, des bons plans pour vivre en tant qu'étudiant.e.x.s à Genève, une présentation du fonctionnement de l'université, de la CUAE et plus généralement du monde associatif à l'université de Genève. Enfin, toutes les informations, adresses et dates contenues dans l'agenda ont été minutieusement vérifiées et mises à jour durant les vacances d'été.

Conférences

La CUAE a organisé ou co-organisé 6 conférences pendant l'année 2022-2023.

Conférence "Transphobie et répression : retour sur une polémique réactionnaire"

Le 25 octobre 2022 a eu lieu la conférence intitulée " Transphobie et répression : retour sur une polémique réactionnaire" avec comme intervenant.e.s une personne du CRAQ, Frédéric Dehusses (historien), Alex Mahoudeau (autrice de La panique woke) et Çağla E. Aykaç (professeure à l'institut d'études genre de l'unige et au programme horizon académique). Elle revenait sur les événements du semestre de printemps passé où suite à l'interruption de deux conférences transphobes par des militant.e.s, l'Unige avait déclaré sa volonté de porter plainte pour contrainte et violation de domicile, ainsi que d'entamer un processus d'exclusion de l'Université contre les étudiant.e.s y ayant pris part. Elle avait donc pour but de revenir sur les processus de répression au sein de l'université et de ne pas laisser ces événements se clore selon le bon vouloir du rectorat. La conférence a été promue au travers d'une affiche, d'un texte sur renverse.co, d'un post Instagram, d'un texte sur le site de la CUAE et d'un appel par mail aux membres du corps universitaires. La conférence a été un grand succès, avec plus d'une centaine de personnes présentes, d'interventions et de questions riches et suivi d'un apéro informel pour discuter plus longuement avec les intervenant.e.s.

Conférence de commémoration des 90 ans de la fusillade du 9 novembre 1932

La CUAE s'est jointe à la commémoration des 90 ans de la fusillade du 9 novembre 1932. Elle a co-organisé avec la CGAS une conférence avec 4 intervenant.e.s : Anna Gabriel, femme politique catalane et militante indépendantiste, Laïla Batou, avocate genevoise ayant défendu les militant.e.s du climat, une membre du collectif la GALE Lyon, qui est un groupe antifasciste lyonnais et des environs et Anne-Cécile Robert, journaliste spécialiste des institutions européennes et de l'Afrique. Ces commémorations sont essentielles pour rappeler la violence policière et militaire mais aussi pour continuer la lutte antifasciste.

Conférence "Racisme et capitalisme, les deux faces d'une même pièce ?"

Le 15 novembre, la CUAE a co-organisé avec le CETIM une conférence intitulée « Racisme et capitalisme, les deux faces d'une même pièce ? » avec comme intervenant.e.x.s Saïd Bouamama, sociologue, militant associatif et politique et Murad Akincilar, rédacteur en chef de la revue digitale Lendemain Solidaires. Cette rencontre a connu un franc succès, et des échanges pertinents et constructifs ont pu avoir lieu à la fin de cette conférence. La modération était assurée par Ingeborg Schwarz, présidente du CETIM.

Conférence "Liberté de manifester, Genève à l'épreuve du droit international"

Le 24 janvier, la CUAE a co-organisé une conférence sur le droit de manifester à Genève. Celle-ci était intitulée « Liberté de manifester, Genève à l'épreuve du droit international ». Elle s'est tenue à uni-mail et a connu un franc succès. Olivier Peter, avocat au barreau de Genève, Clément Voule, rapporteur spécial à l'ONU, Clémence Demay, docteure en droit à Lausanne et Alicia Giraudel, experte en droits humains chez Amnesty sont intervenu.e.x.s à cette occasion.

Conférence « Mal payé-es et sans droits : les luttes syndicales dans les emplois précaires »

Le 3 avril, la CUAE a co-organisé une conférence intitulée : « Mal payé-es et sans droits : les luttes syndicales dans les emplois précaires ». Il s'agissait d'une discussion sur les expériences des travailleuses-eurs agricoles migrant-e-s en Espagne, au Maroc et en Suisse. La CUAE remercie le CETIM pour cette collaboration!

Conférence "La Nakba, de mai 1948 à ce jour : 75 ans d'une catastrophe en Palestine »

Le 3 avril, la CUAE a co-organisé une conférence intitulée : « La Nakba, de mai 1948 à ce jour : 75 ans d'une catastrophe en Palestine ». Elle revenait sur la situation en Palestine et les conséquences toujours terribles de l'occupation coloniale israélienne sur la population palestinienne. La CUAE remercie vivement le CUP-Ge et BDS Genève pour cette collaboration!

Projection de film

No Apologies

Durant le mois de décembre, la CUAE a organisé une projection publique du film suisse "No Apologies". Le film a été projeté au sputnik devant une cinquantaine de personnes. La projection de ce documentaire se positionne en continuité aux précédents engagements autour de l'assassinat raciste de Nzoy par la police en août 2021. Le film

traitait principalement du harcèlement raciste policier des personnes sans statut légal à Lausanne.

Ni les femmes, ni la terre

Le 16 juin, la CUAE a organisé une projection de soutien du documentaire "Ni les femmes, ni la terre" au cinéma Sputnik. Lors de celle-ci, le collectif les vagues de la colère est venu se présenter et des ateliers se sont également tenus. L'argent récolté durant la soirée a été ensuite reversé aux personnes victimes de la répression policière à Genève.

CGDM

Tout au long de l'année, la CUAE a continué à siéger au sein de la CGDM (Coordination Genevoise pour le Droit de Manifester). Cette coordination existe depuis 2019 et regroupe plusieurs associations civiles et partis politiques. Parmi les personnes qui y siègent, une place est accordée pour des personnes jeunes et en formation. L'objectif que la coordination s'est fixé est de modifier la loi cantonale sur les manifestations et de s'engager pour l'amélioration des droits des manifestant.e.x.s en général. En effet, afin de garantir l'exercice du droit fondamental qu'est la liberté de réunion et de manifestation, elle préconise de sortir du régime de demande d'autorisation auprès de la police. Celui-ci entrave gravement les droits précités en soumettant l'autorisation de manifestation au bon vouloir de l'institution policière. Elle promeut un régime d'annonce des manifestations plutôt que de demande d'autorisation.

A cette fin, la CGDM - qui se réunit régulièrement- a notamment déposé par le passé un projet de loi au Grand Conseil. De plus, elle offre un soutien aux organisations de manifestations qui ne déposent pas de demande à la police. Le 24 janvier 2023, la CUAE et la CGDM ont organisé une conférence sur la liberté de manifester afin de maintenir le débat sur ce droit fondamental dans le débat public et de rassembler les forces. D'autres événements publics ont également été prévus.

Regard Critique

Le 18 septembre 2023, la CUAE a publié son nouveau numéro du Regard Critique (R.C.), 52e numéro du journal entièrement écrit et édité par le comité de la CUAE. Plusieurs articles rétrospectifs et analytiques y figurent, par exemple un article sur les protestations des étudiante.x.s contre des événements transphobes à l'université de Genève, un autre sur le dumping social sur Uni emploi, ou un sur l'Assemblée universitaire. En outre, le GT Genre de la CUAE a contribué à un texte portant un regard critique sur l'hétérosexualité. Le nouveau RC aborde également un autre dossier important de la CUAE du semestre dernier ; la crise du logement à Genève ainsi que le

mode de fonctionnement de la Cité Universitaire. Depuis, le R.C. a été distribué gratuitement au début du semestre aux stands de la CUAE et continue d'être diffusé.

Séance permis B

Comme chaque année, la CUAE organise une séance pour les étudiant.e.x.s titulaires d'un permis étudiant ou ceux qui cherchent des informations pratiques sur ce sujet. L'idée de cette séance est de permettre un accès aux informations sur les démarches parfois mystérieuses permettant d'obtenir le permis étudiant. Cette séance se tient traditionnellement en début d'année avec l'assistante sociale de l'université. Cette séance était prévue pour le mardi 27 septembre mais l'affluence n'était pas aussi fournie que prévu.

Groupes de travail (GT)

GT Ateliers de français

Ce groupe de travail, constitué depuis 2016, continue d'organiser des ateliers de français gratuits pour tou.te.x.s deux fois par semaine. Les cours ont lieu les lundis et les mercredis de 18h15 à 20h et sont séparés en fonction du niveau de langue. Les ateliers sont organisés par des bénévoles, et il est possible d'y prendre part comme participant.e.x gratuitement et sans inscription. Ces ateliers peuvent prendre des formes très différentes d'une semaine à l'autre (conversation, grammaire, ateliers, etc.).

GT genre

La GT genre est le groupe de travail féministe, qui s'organise en mixité choisie sans homme cisgenre. Ce groupe se réunit toutes les deux semaines en moyenne. Les questions féministes et de genre y sont discutés d'une perspective radicale et politique. Iels revendiquent des valeurs anti-capitalistes, trans inclusives, décoloniales, solidaires avec les travailleur.euse.x.s du sexe. Ses membres ont poursuivi le projet de dégenrage des toilettes à l'université en rédigeant un fanzine sur le sujet. Iels ont participé à plusieurs réunions avec la division des bâtiments ainsi que le bureau de l'égalité pour présenter un projet pilote de WC non genré au rectorat. Un bloc de toilettes dans le bâtiment d'unimail devrait voir le jour en décembre 2024.

Le GT genre a participé à la coordination de la grève féministe de 2023 à l'université avec les syndicats, le corps intermédiaire, le PAT (personnel administratif et technique) et des personnes du corps étudiant. Iels ont élaboré un cahier de revendications puis ont thématiqué leurs revendications durant les mois de mars, avril, mai et juin au travers de différentes actions telles qu'un petit-déjeuner avec des lectures de discours et la création et l'affichage de banderoles.

Le GT genre s'est également réuni pour écrire et discuter collectivement de la brochure qu'ils écrivent concernant les violences sexuelles et sexistes et la façon d'y faire face sans faire usage du système judiciaire et punitif.

GT Mobi

Le GT Mobi s'est constitué en avril 2023 et se penche sur de nouveaux espaces, pour tout le monde, à créer et penser au sein des bâtiments universitaires. Le projet de la MOBI qui l'occupe cette année est le nouvel espace interassociatif qui ouvrira dans le courant du mois d'octobre 2023 à Unimail. Ce groupe de travail est constitué de plusieurs membres de diverses associations universitaires. Il travaille sur l'aménagement ainsi que sur la tenue de cet espace au travers des permanences d'accueil.

Antiracisme

Dans la continuité de ses précédents engagements pour que la lumière soit faite sur l'assassinat raciste de Nzoy par la police en août 2021, la CUAE a organisé en janvier au Spoutnik la projection du film "No Apologies", documentaire lausannois sur les violences policières racistes. La CUAE a également organisé une conférence sur le thème "Racisme et capitalisme", comme expliqué dans la partie conférence de ce rapport d'activités.

Cafétéria

Repas à 5 CHF

Suite à l'occupation de la cafétéria en novembre 2021, plusieurs développements ont eu lieu. Premièrement, la pérennisation des repas à 5 francs pour les étudiant·e·s. La CUAE est restée attentive aux retours des étudiant·e·s en ce qui concerne la qualité et la quantité de ces repas, qui ne semblaient notamment pas convenables en début d'année. Elle en a fait un retour au rectorat, permettant un changement de situation.

Accessibilité

Ensuite, l'ouverture des cafétérias comme espaces de travail en dehors des heures de service s'est maintenue. La CUAE a entrepris de diffuser plus largement cette information afin que les espaces soient davantage utilisés. En ce qui concerne les espaces, un processus est en cours afin que le sous-sol de la cafétéria d'Uni Mail côté parc soit accessible/réservable pour les associations en dehors des horaires universitaires. Quelques travaux doivent être entrepris, il devrait être mis à disposition dès février 2024.

Internalisation

Finalement, la CUAE et les syndicats du CCER et du PAT (notamment le SIT, le SSP et UNIA) continuent de se réunir avec le rectorat à propos de la thématique de l'internalisation des cafétérias par l'Unige. A ce sujet, un mandat a été confié à la HETS afin qu'ils effectuent une étude portant sur les différents scénarios d'internalisation possibles. La CUAE fait partie de la Commission Mandataire et est un point de contact pour les chercheuseusexs responsables. Le rapport complet sera rendu au printemps (avril/mai) 2024. Des étapes intermédiaires seront rendues et validées par la Commission Mandataire au cours de l'année scolaire. L'étude n'implique pour l'instant pas une décision finale d'internalisation, qui sera cependant discutée suite à sa reddition.

Réseaux associatifs

Nouvelles associations membres

Cette année, 4 assos ont rejoint la CUAE. Il s'agit de l'Association des étudiant.e.x.s en grec et latin de la faculté des lettres (AGLAE), à l'Association Etudiante de l'Université de Genève pour la Défense des Animaux (AEDA), à l'Association des Etudiant.e.x.s en Sciences de la Société (AESDS), aux Cafés solidaires et à l'Association des Etudiant.e.x.s en Sciences Biomédicales (AESB). Bienvenue !

Assemblées des Déléguéexs

L'année 2022-2023 a également été riche en échanges entre les associations universitaires et leur faïtière. Quatre Assemblées des Déléguéexs (AD) (suivies de leurs habituels apéros conviviaux) ont eu lieu, deux au semestre de printemps et deux au semestre d'automne. Les AD sont toujours une occasion de renforcer les liens associatifs, et permettent aux associations de communiquer sur leurs projets, leur actualité ou leurs éventuels problèmes. Etant donnée la mise en place de projets interassociatifs communs (par exemple l'espace de La Mobi), les associations ont proposé de passer à trois AD par semestre, ce nouveau rythme commencera dès la rentrée d'automne 2023. Nous nous réjouissons de continuer à partager et échanger avec les associations lors de ces moments intéressants et productifs. Nous nous réjouissons également de continuer à profiter de moments informels sympathiques, comme lors des deux apéros interassociatifs de l'années 2022-2023. Les ADs, ainsi que les apéros interassociatifs, sont ouverts à toutes les associations membres, qui en sont informées par mail.

Réseau romand

La CUAE entretient toujours de forts liens avec les autres syndicats étudiants romands, notamment SUD-ep, présents à l'Unil. *SUDest* le syndicat vaudois de la fonction publique et sa branche *SUD-EPse* se concentre sur l'université lausannoise et les divers lieux de formation. Une rencontre a eu lieu entre nos deux syndicats pendant l'été 2023, et nous y avons notamment parlé du déroulement de nos actions en lien avec les cafétérias.

Réseau national

Depuis l'adhésion de la CUAE à l'Union Nationale des étudiantes de Suisse (UNES), nous nous sommes rendu.e.x.s régulièrement aux Assemblées des Délégué.e.x.s qui ont eu lieu cette année, afin de suivre les dossiers sur lesquels l'UNES travaille et relayer les informations nécessaires à l'unige.

Fédération des étudiant-e-s Neuchâteloises

La FEN est l'association faîtière de l'université de Neuchâtel. Nous avons organisé une rencontre entre faîtières universitaires pour échanger sur nos rôles dans nos universités respectives, et comment celui-ci se recoupe et se différencie de part les différents cantons dans lesquels nous travaillons. Il nous a aussi été possible de leur faire un retour plus direct sur notre travail concernant les cafétérias, et il s'avérait que la situation à Neuchâtel était aussi assez précaire.

Logement

En tant que syndicat étudiant, nous luttons pour des meilleures conditions de vie pour les étudiant.e.x.s. Au cours du semestre de printemps 2023, nous nous sommes ainsi concentré.e.x.s entre autres sur les conditions de logement dans le cadre des études.

En effet, la CUAE constate que les conditions proposées par les logements universitaires ne sont pas satisfaisantes et parfois même scandaleuses. Nous avons donc créé un sondage afin de recueillir des témoignages d'étudiant.e.x.s (qui vivent dans des logements de la Cité Universitaire ou des résidences du bureau des logements-BLOG). Ce sondage nous a ainsi permis de mieux évaluer la situation actuelle, les conditions de vie et les problèmes auxquels sont confronté.e.x.s les étudiant.e.x.s. Parallèlement à cette récolte de données, nous avons réalisé un travail de recherche de fond sur l'histoire de ces logements, nous en avons visité quelques-uns et nous avons également rencontré des personnes liées au BLOG ou à la Cité U, ce qui nous a permis de commencer à dresser une liste de revendications sur les conditions de logement universitaire la plus complète et pertinente possible. Et ce, dans une optique d'une défense large et collective des conditions d'études à Genève, mais aussi dans une réflexion plus globale quant aux questions du logement à Genève.

Élection du rectorat

L'actuel recteur de l'université, Yves Flückiger, arrive à l'âge de la retraite. C'est pourquoi une procédure de désignation du rectorat s'est déroulée au sein de l'Assemblée de l'université (AU) au cours du semestre d'automne 2022. Cependant, l'AU n'a que la capacité de nommer un-e recteurice, et cette nomination doit être confirmée par le conseil d'état genevois. Mercredi 18 janvier 2023, le conseil d'état a décidé de bloquer la décision prise par l'AU de nommer Eric Bauce au poste de recteur de l'université de Genève. La CUAE a publié un communiqué de presse revenant sur cette décision et la critiquant. En effet, cette décision est symptomatique d'une part du manque de démocratie à l'université, et d'autre part de l'orientation stratégique néolibérale du pilotage de l'université.

La CUAE a également consacré un article à la question spécifique de l'AU dans le Regard critique de la rentrée 2023.

Suite à la non-désignation d'Eric Bauce, un processus de nomination a rouvert au sein de l'AU, et se déroulera tout au long du semestre d'automne 2023.

14 juin

Le GT genre de la CUAE s'est coordonné avec d'autres organismes de l'université et afin d'organiser la mobilisation du 14 juin, jour de grève féministe. Les parties prenantes dans cette mobilisation a été les syndicats SIT et SSP, les associations ACCORDER, PAT-UNIGE, AJP-UNI ainsi que des personnes du corps étudiant. La coordination dans l'organisation du 14 juin a élaboré un cahier de revendications en vue du 14 juin 2023. Il a été voté en Assemblée générale le 28 février 2023 et a été remis au Rectorat de l'Université de Genève en amont du 14 juin 2023 puis en main propre le jour même de grève.

Pour visibiliser les revendications plusieurs évènements ont eu lieu les 14 des mois qui précédaient le 14 juin tel que l'accrochage d'une banderole sur les toilettes non genrées et un petit déjeuner prix libre devant le hall de UniMail où nous avons lu nos revendications et appelé à manifester le 14 juin. Le jour même, les membres de la coordination de la grève féministe à l'UNIGE se sont rassemblés pour un pique-nique ainsi qu'un atelier banderole dans le parc Baud-Bovy. Les revendications ainsi que des discours ont été lu dans le hall d'Unimail. Puis, nous nous sommes rendus à la grève ensemble.

Faitières facultaires

La CUAE a poursuivi son travail dans le dossier des faitières facultaires, visant à formaliser un statut spécifique pour les associations facultaires.

En mars, après un long processus de discussion avec les associations concernées ainsi que le rectorat et la commission de gestion des taxes fixes, un consensus permettant la formalisation du statut de faitière facultaire s'est dégagé. Ce règlement devrait prochainement être validé par l'AU, ce qui marquera la fin du processus.

Associations-Rectorat

Lors de l'année académique 2022-2023, les réunions associations-rectorat ont de nouveau eu lieu. Elles se sont tenues le 29 novembre 2022 et le 25 avril 2023. Ces réunions ont été l'occasion pour plusieurs associations de s'exprimer devant le rectorat, plateforme dont elles ne disposent que rarement pendant l'année.

Welcome Days et rentrée

Comme chaque année, la CUAE a coordonné l'organisation des Welcome Days. Après deux ans de format décentralisé à cause de la pandémie du COVID, les welcome days ont pu reprendre leur forme traditionnelle, c'est-à-dire un festival des associations le vendredi précédent la rentrée. Une cinquantaine d'associations ont participé et ont tenu des stands dans le parc Baud-Bovy afin d'accueillir les nouveaux étudiant.e.x.s. La CUAE a participé aux séances d'accueil quotidiennes afin de présenter les associations. De plus, elle a organisé des moments privilégiés pour les associations facultaires afin qu'elles puissent se faire connaître des étudiant.e.x.s grâce à une buvette au sortir des séances d'accueil. Enfin, la CUAE a organisé une bouffe pop' sur la terrasse devant le Nadir. Le soleil était au rendez-vous et une quarantaine de personnes intéressées par nos activités sont venues en profiter et se renseigner grâce de notre infokiosque militant.

Durant la rentrée, la CUAE a tenu des stands dans les bâtiments d'UniMail, Dufour et Sciences II pour distribuer les agenda-guides et faire signer les plaquettes qui permettent aux associations de recevoir leurs subventions. La CUAE a également fait des appels d'auditoire dans de nombreux cours afin de faire connaître l'association et d'informer les étudiant.e.x.s de l'existence des permanences, faites pour les aider.

Extrême-droite

Pendant une joute oratoire organisée par le Club Genevois de Débat le 21 décembre, une tentative d'entartage a eu lieu à l'encontre de la conseillère nationale UDC Céline Amaudruz qui exerçait dans le jury. Par la suite, le Club Genevois de Débat a sorti un communiqué de presse et s'en est suivi une vague médiatique de soutien pour la conseillère nationale UDC et de criminalisation des activistes. Plusieurs personnalités de

droite en ont profité pour attaquer la CUAE en l'accusant d'être à l'origine de l'action contestataire et en demandant qu'elle cesse d'être subventionnée. Parallèlement, le rectorat a décidé de porter plainte contre inconnu pour violation de domicile et a affirmé dans la presse son désir de prendre des mesures disciplinaires si les personnes impliquées étaient des étudiant.e.x.s. Dans cette situation, la CUAE a décidé d'écrire un communiqué de presse. Elle y défend l'importance de l'expression critique et de la contestation politique notamment à l'université et demande au rectorat de ne pas réprimer les activistes.

Pendant les mois de février et mars, la CUAE décide de thématiser l'impact nocif des politiques d'extrême droite (et plus spécifiquement de l'UDC) sur les étudiant.e.x.s par la publication d'un texte ainsi que par la décoration des murs de l'université avec des affiches et par la distribution de flyers informatifs.

Pendant les vacances d'été 2023, la section genevoise de l'UDC s'en prend aux sciences sociales dans un article en qualifiant cette filière "d'usines à extrémistes". La CUAE a demandé au rectorat de réagir mais il semble que ce dernier préfère ne pas créer de polémique.

Organes de la CUAE

Comité

Le comité de la CUAE étant l'organe exécutif de l'association, c'est à l'ensemble des étudiant.e.x.s formant le comité que revient la mise en œuvre des décisions prises lors de l'Assemblée Générale (AG) et le traitement des affaires courantes. Le comité est l'employeur des secrétaires de la CUAE, il veille au respect du cahier des charges. Le *Rapport d'activité du secrétariat de la CUAE* pour l'année 2022-2023 est également disponible pour plus de détails.

Secrétariat

Début juillet 2022, El Shaddai Abebe a quitté son poste après 2 ans de secrétariat. Nous le remercions infiniment pour son travail. Une autre commission de nomination a été formée et c'est Elisabetta Marchesini qui a été nommée au poste de secrétaire. Bienvenue !

Médias, réseaux sociaux et sites web

La CUAE est consciente des perspectives plurielles quant à la diffusion d'informations et des moyens d'organisation, et veut favoriser la diversité des techniques fédératrices. Elle a été très sollicitée par la presse pendant l'année 2022-23, notamment en raison de

la nomination du nouveau rectorat et de la tentative d'entartage d'une élue UDC au sein de l'Unige.

Elle a mis à jour le contenu de son site internet, et n'a pas manqué de l'alimenter avec des prises de position, des textes de fond et les traditionnels résumés du mois, ainsi que les modifications des horaires de permanences du secrétariat.

Durant l'année 2022-2023, la CUAE a notamment partagé sur ses réseaux sociaux les événements et mobilisations dans lesquelles elle s'est engagée : la distribution de culottes menstruelles, l'anniversaire de l'occupation de la cafétéria et la prise de position de la CUAE suite à la tentative d'entartage de l'élue UDC pour ne citer que quelques exemples.

Annexes

Cahiers des revendications universitaire du 14 juin

Nous voulons que le rectorat s'engage à :

I. Améliorer les conditions de travail et d'études et lutter contre la précarité

- Standardiser le droit à allonger les études en cas de grossesses et le rendre automatique. Instaurer le droit à allonger les études si la vie familiale le requiert.
- Étendre à tous les bâtiments l'aménagement d'espaces d'allaitement et ouvrir des lieux de stockage réfrigérés du lait. Créer des espaces mixtes adaptés pour changer les enfants.
- Garantir des espaces de repos, de rencontre en mixité choisie sans homme cisgenre.
- Appliquer un règlement analogue à la LEg aux personnes en formation.
- Remplacer systématiquement les employé-e-x-s en congé maternité ou parental, pour la durée totale du congé, indépendamment du droit à l'allocation perte de gain.
- Instaurer un droit au congé menstruel.
- Stabiliser les postes du CCER, majoritairement occupés par des femmes, et favoriser leur évolution professionnelle. Mettre en place un suivi à travers l'élaboration d'un calendrier et d'objectifs chiffrés dans les facultés. Garantir un suivi effectif par le Rectorat et inclure les résultats de cette politique dans le rapport de gestion.
- Instaurer une commission de suivi des indicateurs d'amélioration de l'égalité pour le personnel avec statut public et pour le personnel avec statut privé, incluant des représentant-e-x-s des syndicats et des associations du personnel.
- Systématiser l'information sur les droits des employé-e-x-s spécifiques à chaque corps (personnel enseignant et de recherche, PAT), communiquée lors de l'engagement par exemple sous la forme de brochures thématiques en plusieurs langues (maternité/parentalité et allaitement, harcèlement sexiste et sexuel, droits liés au travail, RH, etc.).
- Protéger les employé-e-x-s et étudiant-e-x-s étrangèr-e-x-s en facilitant l'obtention des permis de travail et de séjour. Soutenir ces personnes en cas de renvoi ou de non-renouvellement de permis.
- (Ré)intégrer le personnel externalisé qui travaille pour l'Université, notamment le service de nettoyage, de restauration et de sécurité.
- Harmoniser les conditions de travail vers le haut entre les contrats de droit public (DIP), FNS, et les contrats de droit privé.
- Harmoniser la durée d'engagement des doctorant-e-x-s et leur assurer un minimum de cinq années de financement.
- Lutter contre la précarisation par le biais du temps partiel imposé aux femmes (notamment dans les postes d'assistantat, de secrétariat et dans certains services communs).
- Assurer la transparence sur les taux d'engagement et les salaires pour lutter contre les inégalités salariales. Fournir une analyse genrée des contrats précaires à l'université.

II. Lutter contre les discriminations dans toutes les facultés

- Créer une cellule de veille et d'action contre les violences et les discriminations sexistes, lgptqi+phobes, racistes, validistes, classistes, ou basée sur la religion. Cette cellule doit être indépendante et représenter tous les corps.
- Lutter contre les violences sexistes, sexuelles et psychologiques
 - Garantir l'accès au GROUPE DE CONFIANCE de l'État pour l'ensemble du personnel UNIGE, afin d'assurer la protection de la personnalité de ses employé-e-x-s.

Le GROUPE DE CONFIANCE est régi par le règlement relatif à la protection de la personnalité à l'État de Genève (RPPers) (B 5 05.10) ; il peut intervenir de façon neutre, impartiale et indépendante pour la résolution de conflits (collectifs et individuels) et lors d'atteintes à la personnalité. Nous considérons que le groupe confiance mis en place par l'UNIGE, qui n'a pas de pouvoir de sanction, représente une mesure insuffisante pour répondre aux différents problèmes de harcèlement sexiste et sexuel qui touchent de nombreuses personnes sexisées. Nous demandons l'instauration d'une instance neutre permettant d'évaluer les cas d'atteinte à la personnalité, habilitée à enquêter et à formuler des propositions, des décisions, des mesures et des sanctions.

- Instaurer une politique marquée de prévention des risques psycho-sociaux lors d'atteintes à la personnalité (mobbing et harcèlement sexiste et sexuel) et à la santé (pénibilité, risques en cas de grossesses, charge mentale, burn out, etc.). Cette politique doit adopter le point de vue des victimes et appliquer des sanctions efficaces et effectives afin de prévenir la récurrence et de maintenir des conditions et un environnement de travail et d'études favorables. Cette communication doit présenter les actions possibles et leurs modalités au sein de l'UNIGE en dehors des pages internet dédiées. Mettre, par exemple, en place une session informative à chaque rentrée universitaire pour les nouveau-elle-x-s collaborateur-ric-e-x-s. Garantir l'existence de véritables relais RH.
- Mettre en place des réparations concrètes telles qu'une prolongation de contrat ou des délais d'études en cas de harcèlement. Les procédures d'enquêtes doivent être accomplies dans des délais acceptables.
- Mettre en place des campagnes annuelles de sensibilisation et prévention contre les violences et discriminations sexistes, racistes, LGBTQI+phobes, en lien avec la religion ou validistes, en partenariat avec les associations investies sur ces questions et avec l'octroi d'un budget dédié. S'assurer de l'engagement des facultés.
- Assurer l'égalité des droits pour les couples et les parents LGBTQI+, indépendamment de la nature légale de l'union
- Instaurer la possibilité pour toute personne trans* et/ou non-binaire de faire figurer son diplôme et tout document officiel de l'institution son prénom d'usage (en remplacement de son prénom inscrit sur l'état civil), sur simple demande et sans obligation de présenter de certificat ou de document officiel. Centraliser ces procédures d'autodénomination sur le portail UNIGE.
- Enlever toute mention du genre (par ex. M./Mme) autant sur les formulaires d'inscription que sur les pages internet (par ex. listes des projets de Bachelor/Master).

- Dégenrer les toilettes et vestiaires de l'UNIGE tant dans les bâtiments existants que dans les nouveaux bâtiments (voir le dossier en annexe). Garantir l'accessibilité aux toilettes et aux vestiaires à toutes en changeant l'agencement de l'espace et en ajoutant des lavabos individuels, des miroirs et des poubelles. Garantir l'accès à des produits hygiéniques gratuits et de bonne qualité dans toutes les toilettes. Faire une campagne d'information accompagnant cette démarche.
- Mettre fin au harcèlement ciblé sur des critères racistes et classistes pratiqués par les agent-e-x-s de sécurité.
- Augmenter le budget du service égalité et diversité ainsi que des services et cellules qui s'occupent spécifiquement des questions de genre. Augmenter le poids des commissions de l'égalité dans les facultés.

III. Faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle

- Améliorer les conditions de garde de l'enfant-e-x.
 - Prendre des mesures efficaces afin d'augmenter le nombre de places de crèches pour le personnel et les étudiant-e-x-s de l'UNIGE.
 - Garantir un nombre de places suffisant en crèche pour les besoins de garde ponctuels.
 - Introduire un soutien financier ponctuel pour la garde des enfant-e-x-s des étudiant-e-x-s et du personnel de l'Université, lors de moments particuliers des études ou de la carrière (examens, soutenance de thèse, déplacement lors de conférences), en particulier pour les familles monoparentales.
- Garantir l'égalité devant la parentalité
 - Clarifier et augmenter les droits dans le cadre du congé maternité.
 - Garantir la place et le contenu du poste de travail au retour du congé maternité.
 - Garantir un congé maternité pour les contrats à durée déterminée (CDD) qui se terminent avant la date de l'accouchement et au terme des subsides Doc et Post-doc Mobility.
 - Proposer automatiquement une prolongation du contrat pour toute personne ayant pris un congé dans le cadre de la parentalité (plutôt que de demander aux personnes enceintes d'assumer la démarche).
 - Prolonger proportionnellement et automatiquement la durée des contrats dans les cas de congé maladie précédant l'accouchement ou lié à celui-ci.
- Garantir l'égalité dans les responsabilités familiales
 - Garantir un congé du parent partenaire obligatoire de 16 semaines minimum rémunéré à 100%.
 - Valoriser la réduction du temps de travail des parents partenaires pour raison d'éducation.
 - Tenir compte dans l'organisation du travail des charges assumées par les proches aidant-e-x-s (care), non rémunérées et effectuées majoritairement par les femmes.

IV. Promouvoir l'égalité dans la recherche et l'enseignement

- Instaurer la parité à toutes les échelles de l'Université
 - Ajouter des personnes formées et compétentes sur les questions de genre dans les commissions de nomination.
 - Garantir la parité de sièges entre hommes et femmes afin d'assurer une participation équitable dans les organes décisionnels et consultatifs, tels que l'Assemblée de l'Université, la Commission du personnel, les Conseils de Facultés, les Commissions de nomination, les Comités scientifiques, les Commissions de renouvellement des contrats ainsi qu'au sein du Rectorat. Modifier les règlements afin de garantir la représentation paritaire ou a minima proportionnelle.
- Garantir la présence de 50% de femmes ou de minorités de genre dans les shortlists de processus de nomination (et pas 30%). Relancer l'appel à candidature si ce critère n'est pas rempli.
- Rendre obligatoire le langage inclusif (communications orale et écrite) dans toutes les strates de l'université, et plus particulièrement dans le cadre des enseignements (syllabus, emails, pages Moodle).
- Instaurer des règles claires pour lutter contre les biais de genre et assurer dans les programmes une visibilité équitable de la production scientifique des personnes minorisées (références, bibliographies).
- Instaurer des modules de formation obligatoires à destination du personnel de la recherche et de l'enseignement, particulièrement des responsables hiérarchiques, concernant les oppressions de genre ou tout autre type de discrimination structurelle, qu'ils peuvent reproduire.
- Allouer des budgets et des ressources matérielles pour les enseignements portant sur le genre, les sexualités et les discriminations sexistes, racistes, homophobes, transphobes, validistes et classistes dans toutes les facultés.
- Mettre en place un cours obligatoire dès la première année sur les thématiques citées au point précédent dans tous les cursus.
- Lutter contre les biais dans l'organisation des conférences, colloques et événements académiques et garantir la mixité de genre dans les comités scientifiques.
- Supprimer les exigences de mobilité et les restrictions en raison de l'âge académique, qui sont pénalisantes pour les femmes et minorités de genre.
- Assurer un soutien institutionnel aux carrières duales en offrant une aide à l'insertion professionnelle du/de la partenaire.

Assemblée générale féministe UNIGE